

Volet de gauche à compléter et nous renvoyer.



DEMANDE OFFICIELLE

(Ré)Inscription

1 bulletin par élève s.v.p.

NOM (élève) :

PRENOM (élève) :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

ADRESSE :

.....

.....

N° de TELEPHONE :

e-mail (*très lisiblement, s.v.p.*)

.....

Pour (cochez le(s) type(s) d'Atelier(s))

- THEÂTRE - mercredi (14h) (enfants, ados)
- THEÂTRE - mercredi (16h30) (enf, ados)
- THEÂTRE Adultes (lundi)
- IMPRO Adultes (lundi) – 1^{er} cycle
- IMPRO Adultes (lundi) – 2^e cycle
- IMPRO Adultes (lundi) – année complète
- THEATRE - pour Personnes à Mobilité Réduite (et leurs amis) (PMR)
- Stage THEÂTRE d'été Ados (JUILLET)
- Stage THEÂTRE d'été Ados (AOÛT)
- MINI-THEATRE (6 – 8 ans)
-

Procédure d'inscription

- **Aucune demande d'inscription n'est officialisée sans le versement d'un acompte de 120€ par atelier ou 80€ par stage**
- **Les acomptes sont non-remboursables**
- **Les (ré-)inscriptions aux Ateliers ne sont admises que jusqu'au 15 septembre. Passé ce délai, aucune inscription n'est garantie y compris celles qui s'accompagneraient du versement d'une somme correspondant en tout ou partie à la PAF**
- **ATELIERS : Si aucun acompte n'a été versé à dater du premier jour de cours, chaque cours sera immédiatement facturé 20€ (déductible de la PAF au versement de celle-ci)**
- **ATELIERS : tout versement de l'intégralité de la PAF avant le 1^{er} septembre donnera droit à une réduction de 10 € sur l'intégralité de la somme**

Merci de votre compréhension

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance des règles d'inscription reprises ci-dessus et y souscrire dans leur intégralité

Signature :

Volet de droite à conserver.



INFOS PRATIQUES

Procédure d'inscription

Règles de procédure

- Toute inscription (stages et ateliers) n'est officialisée qu'**avec le versement d'un acompte** de 120€ par Atelier ou 80€ par stage
- Les acomptes sont **non-remboursables**
- Les (ré-)inscriptions aux Ateliers ne seront admises que jusqu'au 15 septembre. Passé ce délai, aucune inscription n'est garantie y compris celles qui s'accompagneraient du versement d'une somme correspondant en tout ou partie à la PAF
- ATELIERS : si aucun acompte n'a été versé à dater du premier jour de cours, chaque cours sera immédiatement facturé 20€ (déductible de la PAF au versement de celle-ci)
- ATELIERS : **tout versement de l'intégralité de la PAF avant le 1^{er} septembre** donnera droit à une réduction de 10 € sur l'intégralité de la somme

Merci de votre compréhension

P.A.F. (Saison 2011-2012)

Ateliers : **290 €**

Stages : **180 €**

Réductions : -10 % élèves d'Absil

- 20% 2^e, 3^e... enfants d'une même famille
Réductions non cumulables

N° de compte

210-0334094-78

« Théâtre Pré-Vert a.s.b.l. »

Nom et prénom de l'élève-comédien en communication suivi de l'Atelier/Stage choisi.

Contact

02 771 81 95 (secrétariat)

0477 232 179 – 0494 575 407 (direction)

Theatreprevert@hotmail.com

Adresse du courrier

Théâtre Pré-Vert – A.R. Jean Absil
57, avenue du 11 novembre
1040 Bruxelles

Plus de détails, visitez notre site :

www.theatreprevert.be